

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Service des Impôts aux Particuliers
1, Rue Champ Fleuri CS 91013
97744 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis le 19/02/2015

Pour nous joindre/Références

Votre correspondant : Jean-Marie MARTZ

Tél : 0262213872 Fax : 0262217232

Mél : jean-marie.martz@dgifp.finances.gouv.fr

Horaires : lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et de 13h00 à 15h00

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Je soussigné, Jean-Marie MARTZ, inspecteur divisionnaire des finances publiques, Responsable du Service des Impôts aux Particuliers de Saint-Denis Est (SIP), déclare :

dans le cadre d'une délégation générale à compter du 19/02/2015, constituer pour mandataires spéciaux et généraux :

M. Dominique GASTRIN, inspecteur divisionnaire des finances publiques

M. Daniel Bernet, inspecteur des finances publiques,

Mme Armelle BLANC, inspectrice des finances publiques

leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en son nom, le SIP de Saint-Denis Est, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de traiter les affaires en matière de contentieux ou de gracieux fiscal, d'agir en justice de recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers divers d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittance et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, demandées par l'administration, suppléer le Responsable du SIP de Saint-Denis Est et signer seul ou concurremment avec lui, tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent.



Jean-Marie MARTZ

**Le comptable public, responsable du Service des
Impôts des Particuliers de Saint-Denis Est.**